



Les actions de grâce du rite portugais et leur adaptation au temps de guerre

Peter Nahon

► To cite this version:

Peter Nahon. Les actions de grâce du rite portugais et leur adaptation au temps de guerre. *Revue des études juives*, 2023, 182 (1-2), pp.235-239. 10.2143/REJ.182.1.3291734 . halshs-04166515

HAL Id: halshs-04166515

<https://shs.hal.science/halshs-04166515>

Submitted on 19 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOTES ET MÉLANGES

Peter NAHON
Université de Neuchâtel

LES ACTIONS DE GRÂCE DU RITE PORTUGAIS ET LEUR ADAPTATION AU TEMPS DE GUERRE

Les communautés israélites françaises qui observent encore le vieux rite séphardi, dit portugais, autrefois en usage dans les synagogues du Midi, ont la coutume de réciter, à la fin du *Birkat ha-mazon* (bénédiction de la table), quelques versets du *Halel* précédés par un cantique d'actions de grâce en français, chanté sur le même air et intitulé *Bénissons la Toute-Puissance*. Ce chant en octosyllabes rimés est encore aujourd'hui entonné de bon cœur par les fidèles des synagogues de Bordeaux et de la rue Buffault à Paris, lors des repas en commun de la fête de *Sukot*, et dans les quelques familles encore attachées au rite méridional, à la fin de chaque repas de fête. Encore récemment, tous les enfants qui « faisaient la prière », c'est-à-dire, selon l'usage bordelais, ce qui s'appelle ailleurs la *bar-mišva*, apprenaient ce chant et le récitaient solennellement lors de la cérémonie d'initiation religieuse. Sa forme n'a pratiquement pas changé depuis 1825, date à laquelle son auteur, le Bordelais David Lévi-Alvarès, par ailleurs auteur de maints ouvrages pédagogiques et d'autres poèmes, notamment en gascon, l'a publié pour la première fois dans une petite brochure intitulée *Hymnes sacrées à l'usage des Israélites français, composées sur les Airs Hébraïques-Portugais les plus connus*¹. Cette hymne a eu un tel succès parmi les juifs du Midi que, déjà en 1893, l'historien bayonnais Henry Léon l'estimait fort ancienne et « d'origine inconnue »² !

1. Le modèle du *Bénissons* semble avoir été un hymne en espagnol, intitulé *Bendigamos al Altísimo*, comme l'a établi H. P. SALOMON, « The Strange Odyssey of Bendigamos », *The American Sephardi* 3, 1969, p. 69-78.

2. H. LÉON, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, 1893, p. 312-313.

Il n'est pas habituel dans le rite portugais, qui est très conservateur, d'introduire des changements dans le texte de la liturgie³. Les textes en français, en patois gascon ou en espagnol incorporés de longue date dans le rituel synagogal et domestique n'échappent pas à la règle⁴. C'est donc avec surprise que nous avons découvert, dans un manuscrit bordelais de 1918, une réécriture de ce texte, modifiée à l'aune d'un patriotisme de circonstance. Ce texte, anonyme, se trouve conservé parmi les documents du fonds Rodrigues-Ely, déposé aux archives de l'Alliance Israélite Universelle, sur une feuille volante collée dans le cahier de *Talmud-Torah* d'Yvette Benzacar, membre d'une famille installée à Bordeaux depuis le XVIII^e siècle, et nièce du professeur Joseph Benzacar (1862-1944), mort en déportation, au nom duquel l'université de Bordeaux a récemment inauguré un amphithéâtre⁵. Qu'il nous soit permis de clore, un siècle après, le cycle des commémorations de la Grande Guerre en publiant aujourd'hui pour la première fois ce témoignage philologique du patriotisme des Français israéliques du siècle dernier.

**Texte original,
d'après l'édition de 1825
de David Lévi-Alvarès**

Bénissons la Toute-Puissance
Qui, sur nous, verse chaque jour
Les trésors de sa bienfaisance
Et les trésors de son amour!
Oubliant de notre âme impure

**Texte adapté en 1918,
d'après le manuscrit
conservé à l'AIU (cote R3403)**

Bénissons la Toute-Puissance
Qui sur nous verse chaque jour
Les trésors de sa bienfaisance
Et les trésors de son amour.

3. C'est d'ailleurs le propre du rite portugais que d'avoir résisté à toutes les modifications du rituel séphardite entraînées ailleurs, dans les communautés du Bassin méditerranéen notamment, par les disciples du cabaliste Isaac Louria à partir du XVI^e siècle. Voir à ce sujet l'étude générale de L. ZUNZ, *Die gottesdienstlichen Vorträge der Juden, historisch entwickelt*, Berlin, 1832, et, plus particulièrement, P. NAHON, *Le rite portugais à Bordeaux d'après son Seder hazanut*, Paris, 2018.

4. Sur les poèmes paraliturgiques en gascon, voir P. NAHON, *Gascon et français chez les Israélites d'Aquitaine*, Paris, 2018, p. 71-77. Sur les morceaux liturgiques en espagnol, voir H. P. SALOMON, « Hispanic Liturgy among Western Sephardim », *The American Sephardi* 2, 1968, p. 49-59, et P. NAHON, « L'espagnol, naissance d'une langue morte : quelques considérations sur l'hispanité des Séphardim d'Aquitaine », *Bulletin hispanique* 120, 2018, p. 643-662.

5. Nous remercions M^{me} Nicole Rodrigues-Ely, fille d'Yvette Benzacar et dépositaire du fonds, de nous avoir permis de consulter et de reproduire ces documents. Sur Joseph Benzacar, voir M. MALHERBE, « Un universitaire victime de la Shoah: Joseph Benzacar (1862-1944) », *L'Écho des Carrières* 59, 2010, p. 5-23.

Les travers et l'iniquité,
Il ne punit sa créature
Qu'en l'accablant de sa bonté.

Gloire au Roi de la nature,
Gloire à son ÉTERNITÉ. (*bis*)

Béni soit le Dieu secourable
Qui pourvoit à tous nos besoins ;
Il appelle à sa sainte Table
Ses enfants heureux de ses soins
Celui qui blasphème ou murmure
Contre sa divine équité,
Doit sa vie et sa nourriture
À son immense charité.

Gloire au Roi de la nature,
Gloire à son ÉTERNITÉ. (*bis*)

Bénissez-nous, Dieu de lumière;
Éloignez de nous les malheurs,
Et sur notre famille entière
Répandez vos saintes faveurs.
Que la vertu, que la droiture,
Inspire notre volonté,
Et que notre voix tendre et pure
Long-temps s'écrie avec gaîté :

Gloire au Roi de la nature,
Gloire à son ÉTERNITÉ. (*bis*)

Dès notre âge le plus tendre
Jusqu'à cette heure solennelle
Tu n'as cessé de nous prendre
Sous ton égide paternelle

Continue donc, Dieu de lumière
À nous préserver des malheurs
Et sur notre famille entière
Répands encore tes faveurs.

Bénis aussi tous nos grands frères
Exposés à tant de dangers
Puissent leurs vertus guerrières
Hâter leur retour au foyer.

Exauce nos voix innocentes
Qui t'implorent soir et matin
Pour nos armées triomphantes
Pour la Patrie et son Destin.

Que la justice et la droiture
Inspire [*sic*] toute volonté
Et que l'humaine créature
Pousse ce cri de liberté :

Gloire au roi de la nature
Gloire à son Éternité.
Gloire au roi de la nature
Gloire à son Éternité.

À l'exception de la première et de la dernière strophe, tout le texte est remanié. C'est véritablement un nouveau poème, mais fait à partir de la matière de l'ancien. Certaines strophes mélangent les vers et réarrangent les rimes de l'original, pour réitérer ses prières sous une forme renouvelée, comme si le texte alors centenaire du *Bénissons*, usé par tant de répétitions, requerrait un rajeunissement. Le contexte de guerre semble justifier que l'on y demande à Dieu de « continuer », ou de répandre « encore » ses faveurs, et le contenu des prières ne peut plus être vague ou général. Les nouvelles

strophes, qui se glissent dans le canevas métrique du texte d'origine, évoquent explicitement le contexte : les « grands frères exposés à tant de dangers », leurs « vertus guerrières », l'attente de leur « retour au foyer », les « armées triomphantes », la Patrie et son Destin, mais avec les expressions de l'ancien texte : les « voix innocentes » de la nouvelle version (strophe 5) répondent à la « voix tendre et pure » de l'ancienne. La « vertu et la droiture » de l'original sont devenues, dans la réécriture, les « vertus guerrières » (strophe 4) des soldats. Faire du neuf – adapté aux circonstances – avec du vieux, c'est, en définitive, le procédé également à l'œuvre dans la liturgie hébraïque, qui, bien souvent, ne fait que remanier des formules bibliques de emploi : c'est ce que fait, à moindre échelle, le *Bénissons* de 1918 de celui de Lévi-Alvarès, entre-temps passé dans le canon du rituel...

Comment le *Bénissons* de Lévi-Alvarès est-il devenu un élément du rituel si traditionnel, si ancré dans la tradition orale du judaïsme aquitain, qu'il a pu être pris comme modèle d'hymnes de circonstance ? Pour répondre à cette question, nous reproduirons la préface de Lévi-Alvarès à la première édition de ses *Hymnes sacrées*⁶. À défaut d'expliquer son succès, elle donnera une juste idée du contexte de rédaction et des débuts du *Bénissons* dans la liturgie méridionale :

Je n'avais composé ces Hymnes Françaises que pour ma famille; mais quelques-uns de mes amis les ayant copiées, elles se sont bientôt répandues dans les provinces où j'apprends qu'on les chante.

J'ai eu l'occasion de remarquer les graves erreurs qui se sont glissées dans les copies qu'on en a prises, et, trouvant que mes Hymnes sont assez faibles par elles-mêmes sans qu'on ajoute encore à leur médiocrité, je me suis décidé à les livrer à l'impression.

Peut-être la nouveauté qui a tant d'attrait fera-t-elle recevoir cet essai avec plus d'indulgence qu'il n'en mérite : alors je profiterai de la nouveauté, et m'applaudirai de mon entreprise.

J'ai toujours été étonné qu'on n'ait pas essayé de composer, à l'exemple des autres Religions, des Cantiques français qui se chanteraient dans les écoles, ou dans les familles après les repas. Les Israélites sont d'un naturel chantant, surtout ceux qu'on appelle *Portugais* ; mais la plupart ne comprennent pas ce qu'ils chantent en Hébreu, et il est, je crois, indispensable pour eux, comme pour les étrangers qui les entendent, de les mettre à même d'offrir au Seigneur leur hommage lyrique dans notre langue maternelle. J'ai essayé de remplir le vide qui existait ; je désire que ces Hymnes soient à la fois utiles et agréables. Si ce petit recueil est favorablement regardé, je le ferai suivre de plusieurs autres : ce qui formera alors un ouvrage complet.

6. L'édition de 1825 de cette brochure, rarissime, est consultable à la Bibliothèque nationale.

Je recevrai avec reconnaissance tous les avis dont on voudra bien m'honorer ; et, trop heureux de mériter l'estime et la bienveillance de mes co-religionnaires, je ferai tout ce qui dépendra de mes facultés, pour rendre digne de leur suffrage les Hymnes que je leur soumettrai.

Notons enfin que les autres hymnes de la brochure n'ont pas eu le même succès que le *Bénissons*. L'édition de 1825 contenait cinq autres textes en vers, dont la phraséologie rappelle aussi de près les liturgies chrétiennes, et en particulier celle de l'Église calviniste : l'*Hymne de la Royauté*, « le *Salvum fac Regem* des Israélites français », l'*Hymne des Louanges*, « Imitée du Pseaume 103 », l'*Hymne de l'Immortalité*, « Imité de l'Hébreu, sur l'air d'*Imloch* », l'*Hymne de la Sainteté*, « imitée de l'Hébreu, sur l'air de la *Kedouscha* », et enfin l'*Hymne de la Loi*, qui « renferme les treize principaux articles de la Loi, sur l'air de *Igdal elohim Hhaï* [sic] ». L'*Hymne des Louanges* et l'*Hymne de la Loi* étaient encore imprimées, en 1881, dans le *Calendrier israélite* publié à Bordeaux par le ministre officiant Chevalier Mardochee Molina, mais il n'en reste plus aucun souvenir dans la mémoire collective. De toutes ces hymnes, seule l'*Hymne de la Loi*, maladroite paraphrase du *Ygdal*, semble avoir eu une postérité : son septième couplet, « Moïse est le seul juste / Dans Israël / Qui vit la face auguste / De l'Éternel », se retrouve, quasi à l'identique, dans une ritournelle satirique et vaguement antireligieuse qui se chantait à Bayonne au début du ^{xx}^e siècle⁷ : *habent sua fata libelli* ...

Peter NAHON
nahon.p@gmail.com

7. Cette ritournelle, recueillie par l'historien local bayonnais René Cuzacq qui indique qu'elle était « connue vers 1930 à Saint-Esprit [faubourg juif de Bayonne] par les plus de cinquante ans », a été éditée et commentée par nous aux côtés d'autres chants satiriques évoquant les juifs bayonnais, dans NAHON, *Gascon et français*, p. 331. Nous n'avions pas encore constaté la parenté entre le texte de Lévi-Alvarès et la chanson bayonnaise.